

Bureau :

Présidente :
Dr A. Alvarez
CH Montauban

*Secrétaire générale
Association :*
Dr A. Rodriguez
CH Agen-Nérac

*Secrétaire général
Formation :*
Dr J. Sommé
CHU Toulouse

Trésorière Association :
Dr F. Gauthier-David
CH Annecy Genevois

Trésorière Formation :
Dr S. Grégoire
CHU Nantes

Comité site internet :
Dr F. Bajon-Thery
Dr T. Bonjour
Mme C. Higounenc
Dr M. Tricot

Comité pédagogique :
Dr A. Alvarez
Dr H. Beringuier
Dr I. Clément
Mme C. Higounenc
M. M. Juan
Dr J. Sommé

**Rédaction de La Revue
d'Information :**
Dr H. Beringuier
Dr F. Bajon-Thery
Dr T. Bonjour
Dr A. Rodriguez

Comité Scientifique :
Dr A. Alvarez
Dr F. Bajon-Thery
Dr H. Beringuier
Dr T. Bonjour
Dr I. Clément
Dr F. Gauthier-David
Dr S. Grégoire
Mme C. Higounenc
M. M. Juan
Dr S. Miczek
Dr M.S. Munteanu
Dr A. Rodriguez
Dr L. Sinaya
Dr J. Sommé
Dr M. Tricot

Lettre au Président de la République, candidat à sa réélection pour la présidentielle 2022

Objet : Préserver la santé de ceux qui soignent, une urgence.

Le 04/03/2022

Monsieur le Président et candidat à l'élection présidentielle 2022,

Nous venons de lire votre lettre aux français actant votre candidature.

Depuis des années l'hôpital public crie ses difficultés, son manque de moyens, son manque de personnel et les dégâts que cela engendre sur la santé des professionnels ainsi que sur la prise en charge des patients. Et la crise sanitaire n'a que d'avantage mis en lumière cette réalité.

Avec l'électrochoc qu'a été le début de la crise sanitaire, puis les premières mesures gouvernementales, les professionnels y ont cru... au monde d'après... aux moyens à la hauteur des besoins...

Mais nous craignons que le monde d'après soit pire que le monde d'avant. Seulement, nous ne pouvons nous y résoudre.

L'Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux (ANMTEPH)* rassemble de nombreux acteurs des services de santé au travail de la fonction publique hospitalière. Nous pouvons témoigner de ce qu'il se passe au quotidien à l'hôpital.

Les professionnels sont dépités, découragés, épuisés, inquiets... dégoûtés à tel point qu'ils sont de plus en plus nombreux à quitter l'hôpital public voire même leur profession en abandonnant leur vocation.

Les témoignages de nombreux professionnels ont largement été relayés dans la presse et sur les réseaux... démissions en décembre dernier des experts de l'observatoire national de la qualité de vie au travail, auditions de la commission d'enquête du Sénat sur la situation de l'hôpital et le système de santé en France, interventions de syndicats de médecins et de paramédicaux. Nous vous avons aussi alerté, ainsi que votre gouvernement, à plusieurs reprises au cours de ces 5 années.

Des lois et des directives gouvernementales recommandent le respect de la qualité de vie (QVT) à l'hôpital.

Ce rêve de QVT, accompagné des moyens pour le mettre en œuvre, est dans l'intérêt des professionnels qui feraient enfin le travail de qualité qu'ils souhaitent faire, dans le respect de leurs valeurs, et resteraient ainsi en bonne santé et à leur poste. Ce rêve de QVT est dans l'intérêt des patients mieux pris en charge par des professionnels épanouis et investis. Ce rêve de QVT est donc dans l'intérêt de l'hôpital public pour ceux et celles qui ne veulent pas le voir disparaître.

Les professionnels des services de santé au travail des hôpitaux sont un maillon incontournable de la QVT. Nos actions de préventions contribuent au maintien dans l'emploi de soignants en bonne santé. Mais nous manquons de temps et de moyens pour réaliser nos missions de prévention et mener à bien des projets de prévention à la hauteur des capacités des équipes des services de santé au travail.

Il manque des médecins du travail (l'attractivité et la fidélisation des médecins du travail par un accès favorisé à des postes de PH pourraient limiter ce déficit). Les infirmiers en santé au travail doivent se spécialiser mais leur spécialisation n'est pas reconnue (la qualification d'infirmier en pratique avancée (IPA) est légitime). On attribue peu aux services de santé au travail les moyens de répondre à la pluridisciplinarité pourtant prévue dans les textes. Comment traiter des risques psycho-organisationnels sans psychologue ou ergonomiste ?

Les données chiffrées concernant l'existence et la composition des services de santé au travail hospitaliers ne sont ni connues, ni recherchées par la DGOS, ce qui est symptomatique ; l'enquête ANMTEPH de 2018, réalisée auprès de nos adhérents, avait déjà pu mettre en évidence le manque de moyens des services de santé au travail au regard de leurs missions réglementaires. La réalité est forcément pire.

Cependant, nous avons largement répondu présents depuis 2 ans en nous impliquant fortement dans la gestion de la crise sanitaire : explications et conseils face aux personnels inquiets, dépistages, enquêtes autour des agents positifs, évictions, conduite à tenir, vaccinations, etc. Nous n'avons pas hésité à cibler notre action sur la crise sanitaire, tout en étant conscients de devoir négliger les autres risques professionnels et sans pouvoir en évaluer les conséquences à moyen ou long terme. Nous avons travaillé sans en faire tapage et dans l'angle mort des médias.

Vous êtes à nouveau candidat à l'élection présidentielle de la France en 2022.

Votre programme comporte-t-il des actions concrètes pour permettre de bien soigner à l'hôpital public ?

Parmi ces actions, avez-vous l'intention de mettre en place une réelle culture de prévention dans la Fonction Publique Hospitalière et les SST hospitaliers peuvent-ils espérer être reconnus comme un partenaire indispensable pour y arriver ?

L'ANMTEPH a des attentes, nous les avons déjà exprimées en 2017. Nous avons obtenu une réponse générale et aimable. Cette année, nous serons plus vigilants sur le caractère réalisable des éléments de votre programme et nous avons besoin d'un engagement fort concernant 5 propositions :

- La reconnaissance des SST hospitaliers comme un outil indispensable à la mise en place d'une réelle culture de prévention dans la Fonction Publique Hospitalière
- La création de postes de PH en médecine du travail pour garantir la présence de médecins du travail dans les SST hospitaliers
- La création de la filière d'infirmier en pratique avancée pour les infirmiers en santé au travail pour reconnaître les compétences nécessaires à leur exercice
- La mise en place d'une réelle pluridisciplinarité dans les SST hospitaliers (psychologue, ergonomiste, etc.) pour répondre aux besoins des établissements
- La mise en place d'un système de contrôle du fonctionnement et des moyens pour que la réglementation ne reste pas lettre morte, via la certification ou l'agrément.

Nous sommes conscients que les bouleversements actuels peuvent faire paraître dérisoires nos questions mais nous avons repéré dans votre lettre aux français des éléments qui raisonnent particulièrement pour nous :

« *En matière de santé, nous opérerons la révolution de la prévention* » « *investissement dans l'humain tout au long de la vie* » : la prévention et l'humain sont les fondations de nos métiers de préventeurs. Et la « *reconquête productive par le travail* » que vous souhaitez ne peut se faire sans préserver la santé des opérateurs.

« *Nous lutterons contre les inégalités ...en nous y attaquant à la racine* » : nous ne souhaitons que pouvoir enfin prioriser la prévention primaire au travail dans nos missions.

« *Inclusion de nos compatriotes en situation de handicap* » : le maintien au travail est notre lot quotidien et nous savons comment faire. Il faut encore que nous soyons écoutés.

« *C'est en ne cédant rien de l'audace, de la volonté et de notre goût de l'avenir que nous réussirons... Inventer avec vous* » : nous y sommes prêts depuis longtemps, nous avons plusieurs fois frappé aux portes, elles se sont peu ouvertes mais vous écrivez « *Il est des choix qu'avec l'expérience acquise auprès de vous je ferais sans doute différemment.* » :

Alors, nous nous tenons une fois de plus à votre disposition pour vous présenter nos propositions, vous faire partager notre passion pour nos métiers de la prévention et vous exposer de manière concrète les répercussions qu'ont certaines décisions ou absences de décisions.

Les français, au travers de l'élection présidentielle, font un choix aux conséquences majeures pour leur avenir. Ce choix nous voulons le faire aussi au regard de vos propositions concernant notre secteur professionnel.

Bien cordialement et avec encore de l'espoir,
Dr Alice ALVAREZ, Présidente ANMTEPH



*** L'ANMTEPH, présentation :**

L'ANMTEPH, Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux, a pour objectif d'informer et de former les médecins et équipes pluridisciplinaires de santé au travail (infirmiers, psychologues, ergonomes, etc.) , exerçant en établissements de santé publics et privés sur l'actualité professionnelle, médicale et réglementaire, de faciliter les échanges entre adhérents pour favoriser le partage d'expériences de terrain et rompre l'isolement, de promouvoir les métiers en santé au travail et d'entretenir des liens avec les Ministères de tutelle et les Institutions (DGOS, DGS, DGT, ASN, ...), les Universitaires (PU-PH) et les partenaires impliqués dans la santé au travail (INRS, GERES, CNRACL, FHF, MNH, ...). Notre association a été créée en 1963.

Nos adhérents, au nombre de 300 environ, sont majoritairement des médecins du travail, surtout ceux exerçant dans la FPH. De plus en plus d'infirmiers en santé au travail nous ont rejoints, ainsi que des psychologues, ergonomes et autres préventeurs mais en moins grand nombre.

L'ANMTEPH est reconnu comme organisme de formation par la DIRECCTE depuis 1984 et a obtenu depuis 2008 l'agrément FMC par le Conseil National de la Formation Médicale Continue, puis l'agrément DPC (Développement Professionnel Continu) en 2013. L'association assure tout au long de l'année des formations thématiques (réglementation, entretiens infirmiers, radioprotection, ergonomie, etc...) et une fois par an, des journées nationales qui se déroulent chaque année dans une ville différente.